

L'adoption par des couples homosexuels en question



Article rédigé par *Liberté politique*, le 21 janvier 2016

"Toutes les études sont invalides" en ce qui concerne l'état des enfants adoptés par des couples homoparentaux. C'est en tout cas ce qu'explique le docteur Pierre Lévy-Soussan, psychiatre, psychanalyste et enseignant à l'Université Paris-Diderot. Il intervient par ailleurs auprès de l'Assemblée Nationale et du Sénat sur les questions de filiation et de protection de l'enfance.

Selon toutes les études faites par le passé, les enfants, qu'ils soient élevés dans des familles hétérosexuelles ou homosexuelles, étaient considérés être dans une situation d'égalité. Et ce sur tous les plans : affectif, éducatif, social etc. Pierre Lévy-Soussan explique que ces études ont des « biais multiples » et ne peuvent donc être considérées valides. Son constat semble d'ailleurs partagé, puisqu'il a donné lieu à de nouveaux types d'études. Celles-ci montrent que la vie sera « plus compliquée et plus difficile » pour les enfants élevés dans une famille homoparentale. Ainsi, une étude réalisée aux Etats-Unis, et portant sur 40 facteurs (insertion sociale, estime de soi, dépression, problèmes d'addiction, niveau scolaire etc.) révèle que 26 d'entre eux sont « significativement plus compliqués » pour les enfants élevés dans de telles familles.

Mais le pire, selon le professeur Lévy-Soussan, n'est pas là. La réalité est que l'enfant questionnera un jour ou l'autre ses parents adoptifs, comme le fait tout enfant adopté, sur ses origines, et sur les raisons de l'absence de père ou de mère qu'il subit. C'est alors que le couple sera confronté au véritable enjeu : lui expliquer pourquoi il a sciemment décidé, à son détriment, de le priver de ce qu'il y a de plus fondamental dans la construction du Moi, l'altérité.